

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRES DU CNPE BUGEY

- Le 9 février 2018 – CIR Saint-Vulbas -

Véronique BAUDE, Présidente de la CLI, remercie les personnes présentes et excuse :

- Patrick Chollier, Maire de Hieres-sur-Amby

1. Bilan des arrêts de tranche 2017 et présentation du programme 2018

Pierre BOYER présente ce premier sujet à l'aide d'un diaporama (Cf. document joint). Ce sujet ne soulève pas de questions.

2. Projet de décret sur l'évolution des PPI

Madame Préveirault, Sous-Préfète : « Lors des précédentes CLI, le Directeur de Cabinet de la Préfecture de l'Ain avait présenté l'élaboration du PPI et je peux faire un point d'avancement. A notre connaissance, nous n'avons pas de projet de décret en cours et dès 2017, nous avons commencé l'élaboration du PPI avec les directives gouvernementales. Il s'agit principalement d'augmenter le périmètre puisqu'actuellement, le périmètre est de 10 km autour de la centrale, qui est la base du PPI actuel. Suite aux directives gouvernementales, nous élargissons à un périmètre de 20 km. Ce périmètre passant de 10 à 20 km est en train d'être arrêté : il y aura un arrêté interdépartemental, nous attendons la réponse de l'Isère, nous avons la liste des communes de l'Ain et du Rhône. Prochainement, nous serons en mesure de prendre cet arrêté.

Il y a un volet supplémentaire à travailler : l'évacuation dans un périmètre de 5 km. Le travail a été engagé de notre côté : nous allons nous rapprocher du département de l'Isère, le Rhône n'est pas concerné, puisqu'il n'y a pas de communes dans le périmètre de 5 km. Nous sommes en pleine phase d'élaboration du plan, pour entamer un processus de consultation notamment auprès des communes. Nous envisageons une approbation en 2019, comme annoncé en fin d'année 2017. Nous reviendrons sur l'avancement pour vous décrire les prochaines étapes. »

Véronique Baude : « Merci madame la Sous-Préfète. Nous avons mal libellé ce point à l'ordre du jour. Cela concerne bien le PPI, nous avons fait l'assimilation avec un projet de décret en cours, qui fait suite à la loi de Transition Energétique relatif aux installations nucléaires de base et à la transparence en matière nucléaire.

Il y a eu différents échanges avec les présidents des différentes CLI, observations qui ont été remontées à l'ANCLI et il y a une commission prévue en février et le décret devrait être signé en juin prochain. Nous aurons l'occasion d'en parler à une prochaine CLI. »

3. L'évolution du comportement de la solution de réparation de Bugey 5 (évolution du lait de chaux)

Monsieur Boyer présente le sujet à l'aide d'un diaporama (Cf. document joint).

Madame Thomines, ASN : « Je vais compléter la présentation de Monsieur Boyer, qui détaille les engagements pris pour faire suite à la décision de l'ASN et les actions que EDF a menées conformément à ses engagements. Comme présenté, EDF nous a informés d'une baisse du niveau de lait de chaux, qui correspond à environ 300 litres de lait de chaux perdus depuis le redémarrage du réacteur, avec environ 50 litres perdus par mois. C'est une diminution plus importante que ce qui était initialement prévu dans le dossier d'EDF, et comme soulignait M. Boyer, cela interroge sur les phénomènes à l'origine de cette baisse, plus importante que celle anticipée. EDF attribue cette baisse à un phénomène d'imbibition, soit l'absorption par le béton qui est en contact avec le lait de chaux. EDF a donc dû faire des appoints de lait de chaux pour rehausser le niveau, à 1 mois, 2 mois, qui correspondait aux dates de contrôles, à 4 mois qui correspond à une date anticipée de contrôle pour maintenir le niveau au niveau requis dans les règles de fonctionnement de l'installation et à 6 mois.

Ce qui est important, et dans le courrier que l'ASN a adressé dans un courrier à EDF, on a demandé à EDF de bien prévoir, dans le programme d'investigation, de la compréhension des phénomènes qui sont en cours sur le réacteur, de bien comprendre si le lait de chaux reste bien dans l'enceinte de confinement. La solution s'éloignait de ce que l'on avait examiné. EDF doit nous adresser un dossier, pour mai 2018, nous présentera sa position, pour mettre à jour les éléments d'autorisation et réexaminer l'efficacité de la solution aux vues des différents éléments qu'EDF aura pu expertiser dans son programme d'investigation et dans les éléments constatés jusqu'à présent. »

Pierre Boyer : « Je m'étais engagé à apporter une réponse sur les coûts de la réparation de l'enceinte, lors de la dernière CLI. Le coût des travaux est d'environ 3 millions d'euros. Il n'intègre évidemment pas le coût de non-production pendant 23 mois. »

Claude Cassé : « Est-ce que vous avez fait des mesures de PH autour du bâtiment, pour savoir s'il n'y avait pas de lait de chaux qui sort à l'extérieur ? Le liner est percé, et on a du béton des deux côtés, mais le lait de chaux peut passer du béton dans la nappe phréatique. »

Pierre Boyer : « Il y a une consommation de lait de chaux due à l'imbibition du lait de chaux par le béton. C'est un phénomène connu, qui existe. Dans la littérature, ce qui est très documenté, c'est le séchage du béton. Il n'y a jamais eu d'études menées sur la vitesse à laquelle le béton se réhumidifie.

L'enceinte n'est pas posée sur l'herbe ; c'est un site industriel, avec des parois de béton qui font un mètre d'épaisseur avec un liner d'un centimètre, et la consommation est de 50 litres par mois, en moyenne, et ça baisse, la dynamique baisse. Il n'y a aucune résurgence hors du bâtiment réacteur. S'il y en avait, ça n'irait pas dehors, on surveille ce bâtiment, on le voit de l'extérieur. Les modèles expliquent que tout le lait de chaux est consommé par l'imbibition. Madame Tomines dit que même si la solution s'éloigne de ce qui avait été prévu, la solution est efficace. Elle vise à ce que le lait de chaux reste à niveau. Il s'agit de comprendre la cinétique de consommation du lait de chaux, et nous sommes sur un terrain d'études qui n'est pas connu. »

Claude Cassé : « Vous n'avez pas prévu de faire des mesures de PH dans l'eau, dans les terrains qui entourent le bâtiment ? »

Pierre Boyer : « Le bâtiment réacteur n'a pas de communication avec l'extérieur, donc on ne va pas faire des mesures qui ne servent à rien. Nos experts sont à pied d'œuvre pour comprendre les questions posées, mais la question de la présence du lait de chaux à l'extérieur ne se pose pas en ces termes. »

Joël Guerry : « Nous sommes donc sur un bâtiment qui fuit, ça ne risque rien ? »

Frédéric Mosneron-Dupin : « Mais non, vous savez ce que c'est ? Pour quelques millimètres carré, il y a un centimètre d'acier, un mètre de béton, ça ne fuit pas à l'extérieur, c'est inimaginable. »

Joël Guerry : « Merci pour la réponse sur le coût des travaux. Quelles sont les caractéristiques techniques (tenue en température) des produits Maeva (la résine) ? »

Pierre Boyer : « Je ne sais pas répondre à cette question. Je vous apporterai de nouveaux éléments pour la prochaine CLI. Le procédé Maeva est un procédé qualifié, spécifiquement utilisé en centrale nucléaire, pour ce type de bâtiment. La peau Maeva est mise en œuvre de manière très spécifique, posée par des personnes qualifiées. C'est un joint d'étanchéité qui a la caractéristique de conserver sa tenue mécanique et sa tenue à l'étanchéité dans les conditions d'accident, en pression et température. C'est spécifiquement qualifié, c'est pourquoi l'autorité de sûreté donne son aval à l'utilisation de ce type de matériaux pour restaurer l'étanchéité dans les enceintes réacteur. La condition est peut-être même frappée du secret industriel par l'entreprise qui l'a conçue. »

Joël Guerry : « Ce que l'on veut savoir, c'est le point de fusion. Ça semble autour de 140 degrés et qui est inférieur aux conditions de températures en cas d'accident. »

Pierre Boyer : « Pardonnez-moi, mais ce n'est pas le cas, parce que ce matériau est qualifié aux conditions accidentelles. C'est-à-dire qu'on a fait la démonstration in situ que ce matériau conservait ses caractéristiques techniques en situation accidentelle. Quelle que soit la situation, il n'y a pas de risque de déformation ou de fusion. »

Jean-Joël Spiteri : « Chaque fois, on vous entend, vous nous rebattez les oreilles sur les mêmes questions : on ne sortira pas du nucléaire. Chaque fois, c'est les mêmes questions, on en a marre. On vous a expliqué la sûreté, le fonctionnement. Vous confondez enceinte et cuve du réacteur... »

Véronique Baude : « Je vais rappeler les règles de fonctionnement de la CLI, c'est une instance d'information, de discussion et de transparence. On a toujours respecté les positions des uns et des autres et j'aimerais que ça continue. »

Alain Daudriat : « Par rapport à l'exposé, vous faites référence à une consommation de 50 litres de lait de chaux par mois. Mais peut-on connaître le chiffre initial prévu pour connaître le delta ? »

Pierre Boyer : « C'est une couronne que l'on remplit. La hauteur du radier est de 1.10 m, l'espace entre le radier et l'enceinte, c'est environ 2 cm. Il y a donc entre 1.7 et 1.8 m³ de lait de chaux, à l'origine, à pression atmosphérique. Lors de la requalification, on a mis l'enceinte en situation, en cas d'accident, c'est-à-dire que l'enceinte est gonflée à cinq bars, avec de l'air. Quand on gonfle à cinq bars, on appuie par les interstices du radier, l'air est passé sous le joint et a appuyé le lait de chaux. Le lait de chaux a été poussé dans les anfractuosités du béton, donc avant l'épreuve enceinte, on a mis 145 litres, après on a rajouté 200 litres et ensuite : en juin, on a rajouté 45 litres, en juillet 50 litres, en août 75, 45 en septembre et en janvier, 90 litres. Donc, le phénomène observé est un phénomène d'imbibition du béton, phénomène assez peu documenté. On ne maîtrise pas la cinétique d'imbibition. Le lait de chaux est un Ph 12, il y a calcification du béton. On ne connaît pas

les anfractuosités du béton qui absorbe le lait de chaux. C'est tout l'enjeu du dossier que l'on va présenter à l'autorité de sûreté. L'objectif est d'être suffisamment précis sur les hypothèses retenues pour que les phénomènes observés soient les plus proches possibles des hypothèses qu'on pose. Le doute ne porte pas sur l'efficacité de la réparation, j'en ai la ferme conviction, je suis le premier responsable de la sûreté nucléaire. Mais, il y a nécessité d'être éclairé sur la situation pour comprendre la cinétique du phénomène qu'on observe. »

Alain Daudriat : « Je posais la question car j'avais l'impression que l'ASN était un peu surprise par la quantité de lait de chaux qu'il fallait rajouter à chaque fois. »

Marie Thomines : « Effectivement, cela fait partie de nos questions ; le dossier d'EDF prévoyait une saturation du béton par phénomène d'absorption de manière beaucoup plus précoce. Ça s'éloigne notablement du dossier initial, donc ça demande à EDF de mener des études pour mieux comprendre ce qu'il se passe sur l'installation et comprendre si, c'est ce phénomène d'absorption en cours, est à l'origine de cette baisse du lait de chaux, ou s'il y a d'autres phénomènes à l'origine de la baisse du lait de chaux. EDF devra se positionner d'ici mai sur ces différents éléments. »

Joël Guerry : « Sur ce sujet, le béton est en train de s'humidifier. Or à ma connaissance, le béton humide n'a pas les mêmes propriétés que le béton sec ; en termes de résistance, cela peut poser problème. »

Pierre Boyer : « Le radier sous le réacteur n'a aucune fonction de résistance vis-à-vis du réacteur. En cas de configuration accidentelle, le radier n'a pas de fonction dans la mécanique ou la protection de l'enceinte. »

Joël Guerry : « Je ne parle pas de la dalle de radier sous le réacteur mais de la dalle de l'enceinte de confinement. »

Pierre Boyer : « La dalle d'enceinte a une peau métallique étanche. Le cylindre est entièrement recouvert d'une peau métallique, y compris le fond, et ensuite, la structure en dalle de béton armé, d'une épaisseur de 1.10 mètres, dont le rôle est de supporter les équipements, et non de rôle structurel ou fonctionnel pour l'enceinte de confinement. »

Joël Guerry : « Sauf si on sait que la peau métallique est percée par endroit, donc on peut supposer que du lait de chaux s'infiltré dans la partie sous la peau métallique »

Pierre Boyer : « Si le radier est entièrement imbibé de lait de chaux, il reposera sur la peau métallique et c'est là son intérêt : il passive le métal. Ça ne pose pas de problème, au contraire. L'intérêt du lait de chaux est d'être au contact d'une peau métallique. »

Véronique Baude : « Nous ferons certainement le point à la prochaine CLI. »

4. Evénements significatif environnement – Tritium (Décembre 2017)

Claire Pougard présente le sujet à l'aide d'un diaporama (cf. document joint).

Joël Guerry : « Nous souhaitons les commentaires de Madame Tomines. Suite à la lettre de l'ASN du 15 janvier 2018, cela montre que derrière cette fuite de Tritium, heureusement qu'il y a eu une pollution de nappe, sinon, tout ce qui est décrit dans cette lettre serait passé inaperçu mais il me semble qu'il y a de sérieux problèmes de maintenance des installations. »

Marie Thomines : « C'est l'occasion de vous parler de l'instruction faite de manière dite réactive, à la suite de l'événement. On a décidé de venir assez rapidement sur site et donc l'ASN a réalisé une inspection, le 29 décembre 2017 pour comprendre la gestion de ces événements.

C'est un événement de présence de tritium à Bugey : c'est le troisième événement, les deux précédents événements avaient lieu sur d'autres canalisations enterrées, qui ne sont pas les mêmes. Ça ne touche donc pas les anciennes canalisations cette fois. Les canalisations sur lesquels un gros travail a été demandé par l'ASN a depuis été réalisé. Pour revenir à l'inspection réalisée à la suite de l'événement, cela met en lumière notamment le fait que l'entretien des matériels qui sont utilisés dans le système à la fois de traitement et de stockage des effluents n'est pas satisfaisant. Cela met en lumière des problématiques de gestion des alarmes, lors de l'événement, il y a une alarme, restée allumée en salle des commandes, pendant environ deux jours sans réaction de la part de l'exploitant. C'est souligné dans la lettre. Il y a un problème dans les équipements, c'est donc les raisons pour lesquels le tritium a fui, et aussi la problématique de gestion de l'exploitation de la centrale. L'ASN demande à EDF de continuer à surveiller la nappe pour bien comprendre où il y a eu des marquages de tritium, de mener l'investigation nécessaire pour comprendre l'origine de l'inétanchéité dans les canalisations, et en fonction de ces investigations prendre les mesures nécessaires pour que les fuites ne se reproduisent pas. EDF doit aussi se réinterroger un peu plus globalement, sur les actions d'entretien, qui sont faites sur toutes ces canalisations-là, de manière un peu plus large, prévenir les risques de pollution de ce type. »

Jean-Joël Spiteri : « Je crois que vous ne savez pas relativiser. C'est sûr que si vous buvez un litre d'eau contenant du tritium à 10 000 becquerels vous allez peut-être avoir une diarrhée. Ou si vous prenez une douche avec de l'eau à 10 000 becquerels, vous allez peut-être avoir des boutons. Moi j'ai une question : quelle est la particularité du tritium ? »

Joël Guerry : « Je pense que vous n'avez pas lu la lettre de suite de l'ASN, vous feriez bien de la lire. En l'ayant lu, je constate que le clapet est resté ouvert, il date de l'origine de la centrale, et sa dernière vérification suite à un petit problème date de 1992. Une pompe était en défaut depuis 2016, qui n'avait pas été réparée, et cela pose problème ! L'insuffisance de maintenance et les problèmes d'alarme puisque la détection basse et haute, c'est la même alarme qui apparaît dans les salles et effectivement, le personnel n'a pas été capable de la gérer puisque l'incident ne date pas du 13 mais du 11 décembre. »

Jean-Joël Spiteri : « C'est quoi la particularité du tritium ? »

Jean Guerry : « C'est un gaz ou un liquide radioactif et que l'on peut très difficilement piéger et on ne fait qu'augmenter la teneur rejetée et avec la mise en service d'ICEDA, on va encore augmenter. Il y a aussi des problèmes de faible dose, et là le tritium nous a permis de savoir qu'il y avait des défauts de maintenance. »

Jean-Joël Spiteri : « Je vais vous dire, quelle est la particularité du tritium, puisqu'on parle de dose. Le tritium est un émetteur de rayonnement total de 115, c'est-à-dire qu'il est très faiblement radioactif, donc quand vous parlez de dose tritium, vous n'y connaissez rien. »

5. Événement significatif de sûreté niveau 2 – Ancrages diesels

Pierre Boyer présente le sujet à l'aide d'un diaporama (Cf. document joint).

Marc Bezin : « Il a deux diesels par réacteur : en cas de soucis, est-ce qu'il y a des positions qui permettent d'utiliser le diesel d'un réacteur au profit d'un autre réacteur ? »

Pierre Boyer : « On peut le faire. Le programme « post-Fukushima » prévoit quatre autres générateurs, appelés des diesels d'ultime secours : ils sont dimensionnés pour résister aux séismes, mais aussi à toutes les situations météorologiques extrêmes. Ce sont des bâtiments qui résistent aux séismes, à l'inondation, à la tornade, à tout ce que vous pouvez imaginer comme événement climatique exceptionnel. On a donc ces deux diesels par réacteur, plus (comme on a pris l'engagement auprès de l'autorité de sûreté) que ces diesels d'ultime secours seront raccordés aux réacteurs fin 2018. On fera les premiers essais courant juin, avant raccordement. »

Lorenzo Poggia : « Combien de temps peut-on tenir avec le diesel qui est sur le site ? On ne va pas vous demander où vous le stockez. Mais peut-on faire facilement passer les stocks de diesel d'un générateur à un autre ? »

Pierre Boyer : « Les diesels actuels, je parle de mémoire, ont une réserve de trois jours. Trois jours avec les réserves propres du site. Il y a deux cuves à fioul qui permettent d'être autonome sur le site. Mais aussi, quand il faut réalimenter en diesel, il y a deux situations :

- Soit c'est un événement sur le réacteur et on a besoin de diesel de secours, et ça ne pose pas de problème d'approvisionnement de fioul, parce que l'environnement de la centrale est complètement normal.
- Soit on a besoin de diesel de secours car on fait face à un événement climatique important, type tremblement de terre, ou séisme majoré de sûreté. Alors la centrale se met en position sûre, il y aurait beaucoup beaucoup de dégâts et beaucoup de morts liés au tremblement de terre. Néanmoins, il faudrait quand même assurer l'alimentation régulière en fioul, c'est pour ça que l'on a aussi des services FARN (Forces d'action rapide du nucléaire), avec quatre services régionaux, on a la chance d'en avoir un à Bugey. Vous me direz, mais s'il y a un tremblement de terre à Bugey, le service FARN de Bugey serait abîmé. Mais tant qu'on en a 4, il suffit de 3 services FARN, et là chacun envoie une colonne, un peloton d'équipiers FARN. Ils sont capables de se projeter de n'importe quel point du territoire en moins de 12 heures et totalement en moins de 24 heures. Avec des moyens de réalimentation en fioul, eau, air et électricité. La chaîne de réalimentation en fioul est complète. »

Lorenzo Poggia : « J'imagine qu'avec un problème de ce niveau sécuritaire, vous auriez aussi l'appui des forces de sécurité pour le transport. »

Pierre Boyer : « J'imagine. »

Véronique Baude : « Y-a-t-il d'autres questions ? »

Non identifié : « Une remarque, tout à l'heure, il y a eu un tremblement de terre de 2 sur l'échelle de Richter, sur la commune de la Balme. »

Pierre Boyer : « Vous l'avez ressenti ? »

Non identifié : « Non, deux, ce n'est pas beaucoup. Mais c'est que la zone sismique existe. »

Pierre Boyer : « La question n'est pas de savoir si elle existe ou pas, c'est de savoir si on est protégé »

6. Événement significatif de sûreté niveau 1 : indisponibilité temporaire de l'alimentation de secours en eau des 3 générateurs de vapeur de Bugey 4 (24 octobre 2017). détection tardive du mauvais réglage des régulateurs de vannes VCD Bugey 4 et 5 (10 novembre 2017)

Pierre Boyer présente le sujet à l'aide d'un diaporama (cf. document joint).

Bernard Gajnih : « Est-ce que ce sont des turbos pompes ou des pompes électriques qui étaient bloqués ? »

Pierre Boyer : « Ce n'était pas au niveau des pompes, c'était un automatisme. On a bloqué la régulation qui a conduit à ne pas pouvoir ouvrir les vannes quand on en a eu besoin.

Evidemment, cet événement, comme tous les événements qu'on vous présente aujourd'hui, n'a aucun impact sur la sûreté du réacteur. Vous voyez bien que le système, si le réacteur était à l'arrêt, aurait besoin d'une alimentation de secours, mais là c'était dans le cadre d'un essai où l'erreur a été identifiée relativement rapidement et la remise en configuration correcte. Pendant ce laps de temps, il n'y a pas eu besoin de ce système-là. Evidemment, il n'y a eu aucune conséquence sur la santé des installations. »

7. Événement significatif de sûreté niveau 1 : détection tardive du mauvais réglage des régulateurs de vannes VCD Bugey 4 et 5 (10 novembre 2017)

Pierre Boyer présente le sujet à l'aide d'un diaporama (cf. document joint).

Marc Bezin : « Merci pour ces explications, ce que je retiens c'est qu'une centrale nucléaire est quelque chose de très complexe, dans la réalisation. Ça peut fonctionner en temps de paix, de temps non dégradé. Moi ce qui m'inquiète, c'est que le jour où vous aurez une panne et tout ce que vous devrez remplacer. Chez nous quand un appareil ne fonctionne plus, on le remplace. Cela semble plus compliqué dans une centrale, j'imagine qu'il y a des priorités ; j'aimerais savoir les pièces qui viennent de France, celles qui ne viennent pas de France, et les délais qu'il faut pour pouvoir les obtenir. En France, pour le moment, ça se passe plutôt bien, quand on fait le bilan du nucléaire sur la planète, on sait que les centrales qui sont en activité ne le sont pas toujours dans des zones très calmes. Malgré tout, il faut assurer le remplacement des pièces, le fonctionnement du réacteur, pendant assez longtemps. Cela me paraît une question intéressante en termes de sûreté, je n'ai pas de réponse aujourd'hui, je pense que vous devez y réfléchir aussi, mais il pourrait y avoir des informations sur ce type de sujet ; je vous remercie. »

Pierre Boyer : « Je ne sais pas si votre remarque appelle une réponse sur le fond. Heureusement, on n'est pas en temps de guerre chez nous, ce n'est pas au programme. »

Marc Bezin : « Je pense à l'URSS par exemple ; avec ce qu'on a connu. »

Pierre Boyer : « Je voudrais réagir sur le début de votre propos, vous avez dit : on n'a pas toujours les pièces de rechange et puis on fait sans. Et bien non, ça ne fonctionne pas comme ça. On a les pièces de rechange, on a toujours les pièces de rechange. C'est obligatoire si on veut une exploitation sûre et dans la durée, et il ne vous a pas échappé qu'on veut poursuivre l'exploitation au-delà de 40 ans, donc la maîtrise des pièces de rechange est un élément essentiel. On a donc un service spécialisé à EDF pour le parc nucléaire, avec un magasin, de taille respectable, et on reçoit trois ou quatre semi-

remorques de pièces de rechange par jour pour répondre à nos besoins, donc non, on a les pièces de rechange. »

8. Questions diverses

Joël Guerry : « A la dernière CLI on avait demandé où en était ICEDA et si c'était possible de visiter les installations avant leur mise en service, et on n'a pas eu d'informations. »

Véronique Baude : « Une visite sera prévue, on va essayer de l'organiser au mois d'avril. Et d'ores et déjà, nous allons programmer une réunion publique au mois de juin prochain, avec comme ordre du jour ICEDA. »

Pierre Boyer : « Très rapidement, un point d'avancement. Aujourd'hui, les premiers essais sont en cours de réalisation pour une mise en service prévue fin d'année, début 2019. »

Véronique Baude : « Je voulais vous informer que j'ai reçu le 30 janvier dernier un courrier du CNPE, conformément à la loi du 7 février 2012, concernant la liste des rejets dans les effluents en 2017 et les prévisions pour 2018 des rejets.

Je voulais aussi vous informer que le site www.ain.fr a été remodelé et qu'il y a désormais une rubrique sur la CLI, intitulée « centrale du Bugey, une exigence de transparence ». Vous pouvez retrouver tous les comptes rendus et les ordres du jour.

C'était aussi aujourd'hui la dernière CLI préparée par Laurent Tissot, qui est devenu Directeur de la Communication au Département. J'ai souhaité que l'animation de la CLI soit assurée désormais par le service développement durable. C'est monsieur Franck Courtois, Directeur de l'Environnement, assisté d'Alix Bougain qui vient d'arriver dans nos services, qui prendront la succession de Laurent Tissot. Ça me donne l'occasion de le remercier pour toutes ces années, et de ces trois années où nous avons travaillé ensemble, pour ses bons et loyaux services. Mais vous assurerez avec nous la communication et les relations avec les journalistes.

Si vous n'avez plus de questions, je vais lever la séance. »

Joël Guerry : « Une information, de l'IRSN, je pense que ça peut intéresser les gens dans la salle. Il est prévu un séminaire sur la radioactivité et la santé le 22 et 23 mars 2018 à Paris. »

Véronique Baude : « Dès qu'il y a un incident, il est mis en ligne sur le site de l'ASN et de EDF.

La séance est levée [à 18h40], merci pour votre participation ».